

Justificatif généré le 13/12/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 13/12/2022
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/648057
N° d'annonce : 648057

TEJEN INTERNATIONAL

Société civile par action simplifiée à associé unique au capital de 45.000 €

Siège social : 39 bis boulevard Barbès 75018 PARIS

822 368 114 R.C.S. Paris

Aux termes d'une décision du 30 novembre 2022, l'associé unique, la société KACHARI & KAEL LLC, société de droit américain dont le siège social est 103 W 118TH ST Apt 5B, New York, NY10026 (USA), a décidé la dissolution anticipée de la société TEJEN INTERNATIONAL, en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société TEJEN INTERNATIONAL à la société KACHARI & KAEL LLC.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis, auprès du Tribunal de Commerce de Paris.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers, ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au RCS de Paris.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeKkSj1r6

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeKkSj1r6>

